

Témoignages

JOURNAL FONDÉ PAR RAYMOND VERGÈS

N°19955 77ÈME ANNÉE

23 ESPÈCES D'ANIMAUX DÉFINITIVEMENT ÉTEINTES AUX ETATS-UNIS

Les autorités américaines ont déclaré le 29 septembre que 23 espèces d'animaux sont définitivement éteintes, dont le pic à bec ivoire, qui était l'un des oiseaux les plus majestueux d'Amérique.

Les scientifiques ont perdu espoir de revoir un spécimen vivant de 23 espèces, dont l'oiseau la Paruline de Bachman, deux espèces de poissons d'eau douce, huit espèces de moules ou encore une plante.

Les services fédéraux de protection de la faune (Fish and Wildlife Service), *"ont déterminé que ces espèces sont éteintes"*, ont-ils annoncé dans un communiqué. Le processus pour les retirer de la classification des espèces menacées a été lancé, ont indiqué ces derniers.

Cette nouvelle *"souligne comment l'activité humaine peut pousser des espèces au déclin et à l'extinction, en contribuant à la perte d'espace habitable, la surexploitation, et l'introduction d'espèces envahissantes et de maladies"*, a expliqué le communiqué.

"Il faut s'attendre à ce que les effets croissants du changement climatique exacerbent encore ces menaces", a précisé le Fish and Wildlife Service.

Le pic à bec ivoire appartient à la famille des picidés : son plumage était noir et blanc, avec une crête rouge pour les mâles, et il mesurait environ 50 centimètres.

Les spécialistes s'accordent sur une date pour dire qu'il a été vu pour la dernière fois



en avril 1944, dans le nord-est de la Louisiane. Il avait alors été classé espèce menacée en 1967, notamment suite à la disparition de forêts constituant son habitat, mais aussi à cause de collectionneurs.

"La chose qui a fondamentalement poussé le pic à bec ivoire vers l'extinction a été la perte de forêts vierges dans le sud-est (du pays), qui a vraiment commencé après la guerre civile" américaine, a déclaré John Fitzpatrick, directeur émérite du Cornell Lab of Ornithology, à l'Agence France Presse.

Le chercheur a participé aux efforts de recherches de cet oiseau dans l'Arkansas et d'autres régions dans les années 2000. Mais en vain, ce dernier espère toujours d'en retrouver un spécimen.

"Chaque décennie il y a eu des informations crédibles selon lesquelles il existait toujours aux Etats-Unis, et dans les années 80 à Cuba", a-t-il dit.

Les espèces déclarées éteintes comprennent également onze espèces d'Hawaï et de l'île de Guam, dont plusieurs oiseaux et une espèce de chauve-souris.

Les animaux vivant sur des îles sont plus facilement menacés d'extinction en raison de leur isolement. Hawaï et les îles du Pacifique dénombrent plus de 650 espèces quasiment unique de plantes et d'animaux menacées.

Selon l'administration américaine, ces 23 espèces ont été classées menacées trop tard pour être sauvées.

La Rédaction

UNE SCULPTURE POUR INTERPELLER SUR LA CRISE CLIMATIQUE

L'artiste hyperréaliste mexicain Ruben Orozco a exposé son oeuvre intitulée "Bihar" ("Demain" en basque).



Elle pousse les habitants à réfléchir aux conséquences de leurs actes sur l'environnement.

Réalisée dans le cadre d'une campagne menée par la fondation BBK -la branche caritative du prêteur espagnol Kutxabank- pour faire prendre conscience aux gens que *"leurs actions peuvent nous faire couler ou nous maintenir à flot"*, a déclaré l'artiste au site d'information espagnol, Nius.

Suivant les marées montantes et descendantes, le visage en fibre de verre de 120 kilos est continuellement submergé et découvert chaque jour. Le visage a des dimensions de 2,50 mètres de profondeur, 1,92 mètre de large et 1,69 mètre de haut.

Réalisée en un peu moins de 3 mois, cette oeuvre «vivante» est installée dans une structure en béton et fer d'environ 3,5 mètres de profondeur et 3 tonnes de poids.

Cette oeuvre est une réflexion sur ce qui pourrait arriver *"si nous continuons à parier sur des modèles non-durables"*, a indiqué la fondation BBK. *"Conçu pour refléter l'évolution constante du temps représenté à travers la montée et la descente des marées, Bihar est avant tout une sculpture engagée dans l'expression de toute une génération future"*, a souligné TendenciaHoy.

PROLONGATION DU PASSE SANITAIRE, LA COVID A BON DOS POUR ATTEINDRE À NOS LIBERTÉS

« Il faut se donner les moyens d'avoir la possibilité de recourir à des mesures, si c'est nécessaire, pour protéger les Français », a argué le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, mercredi. Alors que le passe sanitaire a été étendu au 12-17 ans depuis aujourd'hui.

Alors que la possibilité légale de mise en place du passe sanitaire arrive à échéance le 15 novembre, le gouvernement s'interrogeait lors de ces dernières semaines sur la pertinence de prolonger cet outil pendant seulement quelques semaines ou plutôt pendant quelques mois. Le gouvernement veut finalement « maintenir la possibilité de recourir » au passe sanitaire « jusqu'à l'été » 2022, a déclaré son porte-parole, Gabriel Attal, mercredi 29 septembre, confirmant qu'un projet de loi en ce sens serait présenté le 13 octobre en conseil des ministres. Le gouvernement a donc décidé « d'enjamber l'échéance de l'élection présidentielle » afin de permettre, en cas de rebond épidémique, de « remettre le passe sanitaire dans le cadre d'une campagne où le Parlement ne siège plus ». Le Parlement est, en effet, censé terminer ses travaux en séance publique à la fin de février 2022, en raison de la campagne électorale, même s'il peut résierger si nécessaire.

La France est l'un des derniers pays à avoir rejoint le mouvement d'instauration du pass sanitaire mais ses conditions d'application sont plus étendues que dans la plupart des pays voisins. Cependant, la situation évolue encore dans le monde, y compris chez les pionniers comme la Chine. En nouveau converti, le gouvernement en fait une approche élargi alors que partout ailleurs les mesures sont ciblées. Il existe très peu de cas dans le monde de passe sanitaire sur tout le territoire.



Le passe est devenu obligatoire le 21 juillet dans les lieux accueillant plus de 50 personnes. Il a ensuite été étendu aux hôpitaux sauf aux urgences, ainsi qu'aux bars et aux restaurants, aux grands centres commerciaux sur décision préfectorale, et le 30 août aux 1,8 million de salariés au contact du public. Aujourd'hui, il a été étendu aux 12-17 ans.

Être exclu des transports publics, hôpitaux, cafés, restaurants, bibliothèques, associations sportives et culturelles et autres lieux de réunion est une privation de liberté extrêmement lourde : c'est une privation du droit de réunion, de la liberté d'aller et de venir, une véritable exclusion de la vie sociale. Le plus grave est qu'il s'agit d'une sanction extrajudiciaire. Depuis le XVII^e siècle et le Bill of Rights anglais destiné à limiter l'arbitraire des souverains, notre tradition juridique est fondée sur le principe de l'habeas corpus : toute personne privée

de liberté a le droit de passer devant un juge. De fait, quand une personne est assignée à résidence ou condamnée à porter un bracelet électronique, la mesure doit être approuvée par le juge des libertés et de la détention. Quand on condamne des personnes pour des dommages sociaux comme le vol, la fraude fiscale, les coups et blessures, elles ont eu droit à un procès. Et généralement, le but visé est la réinsertion sociale : même pour des délits graves, il y a du sursis, des aménagements de peine. Mais avec le passe sanitaire, toute une catégorie de personnes reçoivent une sanction pénale maximale sans qu'il y ait eu de jugement, sans même avoir pu se défendre.

Qu'est-ce qui justifie cette sanction ? Le fait de ne pas pouvoir (ou ne pas vouloir) présenter un QR code à l'entrée des lieux publics, de ne pas être vacciné ou testé. Ce qui est reproché aux gens, c'est d'être potentiellement contagieux. C'est d'autant plus grave qu'il est très rare en droit que l'on soit condamné pour une infraction par omission. La règle est d'être condamné pour avoir fait quelque chose, et non pour ne pas avoir fait quelque chose. Il existe le délit de non-assistance à personne en danger (article 223-6 du Code pénal), mais ses conditions sont très restrictives et les condamnations rares. Il existe aussi une jurisprudence pour des personnes ayant contaminé d'autres personnes avec le Sida en connaissance de cause, mais les juges ont retenu l'aspect intentionnel : non seulement elles se savaient malades et n'ont pas pris de précautions, mais elles ont déclaré vouloir contaminer d'autres personnes, c'est ce qui a motivé la condamnation. Le passe sanitaire sort du cadre ordinaire du droit pénal. Il donne lieu à des sanctions sociales inédites qui sont un mélange de privation de liberté, de stigmatisation et d'incitation à l'humiliation publique. Et ce ne sont plus les juges, mais la population elle-même — les cafetiers, les bibliothécaires, les gardiens de musée ou les employés des hôpitaux — qui

applique la sanction. Cela indique que le gouvernement est passé dans une logique de répression massive : comme il ne peut pas mettre un juge derrière chaque citoyen, il se repose sur la population et sur des moyens automatisés pour le faire.

La liberté est l'unique droit originel revenant à chaque homme en vertu de son humanité. Emmanuel Kant

Nou artrouv'

David GAUVIN

Kozman pou la rout

« APORTE LA BOUSH - LA GUÈL KABRI »

Médam, Méssyé, La sossyété, koze èk mwin sé koze èk in kouyon mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami, mon bande dalon, kozman-la mi yème pa li tro pars mwin lé a d' mandé si na pwin in kozman rassist la dsou pars kissa néna kabri pou fé sérémoni, sé bande malbar.

Alor pou alé d'inn a l'ote, néna arienk in pa é li lé vite fé. An atandan, ni pé dir kabri néna in drol de kri é kan wi antann ali kriyé, ou lé a d'mandé si i sa pa ariv in kontraryété dann famiy.

Sansa pou kossa la gèl kabri i porte pliss la shiass ké la guèl in n'ote zanimò ? Boudikonte mi koné pa é sé pou sa mi pran lo kozman tèlkèl : apote la boush kabri sé porte la malshanss é sé la dsi mi domande azot pou rofléshi. Alé !

A pli d'van, sipétadyé.

Oté

BRAVO LA KILTIR KRÉOL RÉNYONÈZ POPILÈRE!



Mézami, mon bande dalon lo privilèz laze sé kan wi pé rofléshi dsi oute parkour dsi in gran koupe de tan, sé kan wi pé done la valèr kékshoz momandoné l'avé pwin solon ou, sé kan wi gingn rabèss lo kaké bande fo profète épi zot mové profèssi.

M'a rakonte azot in n'afère téi ésspass kan mwin la sorte lo kour primère pou alé dann kour sogondère, kan mwin la kite mon vilaz Boi d'nèf pou alé lissé lokonte de lisle. Sète ané-la té i ariv amwin tazantan artourn koze avèk mon bande kamarade lo kour primère é an partikilyé koze avèk Zozèf in lansiklopédi la kitir popilèrè.

Zordi mi di sa mé dann tan kan li téi ralkonte amwin bande dovine-dovinaye, mwin téi trouv pa sa intéressan, mwin téi panss mèm téi falé ète in pé taré pou rakonte dé shoze konmsa. Or zordi mi panss si l'avé in taré rante noute dè lété mwin é pa li : Mwin lété dsi la route pou pran in zour lassansère sosyal la départmantalizassion par an-o é li téi prépare ali pou rèss dsi lo bande marsh d'an ba léskalyé sosyal.

Mé li téi prépare ali pou rèss, san vouloir, dann kan bande défandèr la kiltir rényonèz é son l'idantité. Li téi ariv la natirèlman, sosyalman, mèm politikman si ni di la politik sé la vi dan la sité. Si La Rényon lé zordi konmsa avèk la kiltir ké ni koné, lidantité ké ni koné, la lang ké ni koné sé pliss par bande zaktèr konmsa -konm mon kamarade zozèf épi in bonpé d'ote ankor..

Zot i koné dsi l'internet néna a boir é a manzé, néna mèm a dégueulé, é tazantan mi antande bande kozman de moune admiré é rokonu, pti bourjoi aliéné in maks apré s'plaine dann zot zénèss zot té maléré, zot téi viv dann in milyé yab lé o, pov an kiltir é zot téi soufère konm pa possib an atandan d'rouv léspri dann la kiltire rokonu, établi, onoré ...pou mwin robotizé artifissyalizé apovri pou vréman. Mi souète lo pèp va anvoye azot dingué.

Na pwin pti pèp ! Na pwin pti kiltir ! Bravo la kiltir rényonèze popilèrè !

Justin